



FICHE D'INFORMATION : Financement pour l'industrie aéronautique des Territoires du Nord-Ouest

Le 14 avril 2020, le gouvernement canadien a annoncé un financement supplémentaire de l'ordre de 129,9 millions \$ spécifiquement destiné à aider les Territoires du Nord-Ouest (TNO), le Nunavut et le Yukon à affronter la pandémie de la COVID-19.

Le gouvernement fédéral a consacré une partie de ce financement, soit un montant pouvant atteindre 17,3 millions \$, aux compagnies aériennes du Nord pour qu'elles puissent continuer à acheminer les fournitures essentielles aux collectivités éloignées.

Ce financement consenti par le gouvernement canadien aux gouvernements du Yukon, des TNO et du Nunavut est réparti comme suit :

- 3,6 millions \$ pour les services aériens du Yukon
- 8,7 millions \$ pour les services aériens des TNO
- 5 millions \$ pour les services aériens du Nunavut

Le 7 mai 2020, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest (GTNO) a annoncé qu'il verserait 8,7 millions \$ en fonds fédéraux aux compagnies aériennes régulières de passagers des TNO.

Comment se fera l'affectation de ces fonds?

Le GTNO procédera à l'affectation de ces fonds, comme suit :

Canadian North	5 372 000 \$
Air Tindi	1 565 000 \$
Northwestern Air Lease	793 000 \$
North-Wright Airways	589 000 \$
Aklak Air	381 000 \$

L'industrie aéronautique obtiendra-t-elle du soutien supplémentaire?

Le présent financement constitue la première des deux phases du soutien du gouvernement fédéral à l'industrie aéronautique du Nord. Le GTNO continuera à travailler avec Transports Canada et Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) afin d'obtenir des fonds supplémentaires pour notre industrie aéronautique. Le financement supplémentaire en question servira à stabiliser l'industrie à plus long terme, et profitera aussi à d'autres secteurs de l'industrie aéronautique, comme les services d'affrètement et d'hélicoptères.



Le ministère des Finances continue de répondre aux répercussions de la pandémie actuelle sur l'industrie aéronautique en collaboration avec les cinq compagnies aériennes, ainsi qu'avec toutes les autres compagnies aériennes des TNO, y compris les exploitants d'hélicoptères.

À quelles autres mesures de soutien les compagnies aériennes des TNO ont-elles accès?

Les mesures de soutien précédemment annoncées pour l'industrie aéronautique des TNO comprennent l'exemption de tous les droits d'atterrissage dans les aéroports des TNO, ainsi que l'exemption des baux, des licences et des droits de concession pour toutes les entreprises opérant dans les aéroports des TNO. Ces mesures devraient permettre aux entreprises aéronautiques des TNO d'économiser environ 2 millions \$.